

L'exportation, une voie à privilégier

GIMXPORT reçoit 420 000 \$ du gouvernement du Canada pour soutenir les PME exportatrices de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Gaspé (Québec), le 27 août 2008 – Le ministre du Travail et ministre de Développement économique Canada, l'honorable Jean-Pierre Blackburn, a annoncé aujourd'hui le renouvellement d'un partenariat de trois ans avec GIMXPORT, organisme régional d'aide à l'exportation pour les PME de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, connu autrefois sous le nom de Secrétariat à la mise en marché pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine (SMMGIM). L'organisme recevra, en vertu du programme [Croissance des entreprises et des régions](#), une contribution non remboursable de 420 000 \$ pour mener son projet à terme. Celui-ci profitera à la région, car il permettra d'y maintenir quatre emplois et de générer des investissements de près de 1 214 500 \$.

De façon plus précise, l'aide financière de Développement économique Canada vise à soutenir les activités courantes de GIMXPORT de même que la mise en œuvre de campagnes de promotion et l'organisation de missions internationales dont l'objectif est de mieux faire connaître sur les marchés étrangers les produits et le potentiel des PME de la péninsule et de l'archipel.

« La quête de nouveaux marchés est essentielle à la santé économique d'une région, et une des avenues à emprunter à cet effet est, bien sûr, l'exportation, qui non seulement contribue à accroître la vitalité économique de cette même région, mais y attire investisseurs et visiteurs. C'est dans cette optique que j'ai récemment intégré dans le *Plan stratégique 2008-2011* de Développement économique Canada le volet [Appui à l'exportation](#). Doté d'une enveloppe de 27 millions de dollars sur trois ans, celui-ci permettra d'aider directement les PME du Québec qui souhaitent vendre davantage sur les marchés internationaux et maintenir le cap sur la croissance. D'ailleurs, quand nous avons mis ce volet en place, nous avons tenu compte des besoins des entreprises qui doivent s'adapter à un contexte économique mondial particulièrement exigeant », a indiqué le ministre Blackburn.

À titre d'exemple, les services d'accompagnement liés à la commercialisation sur de nouveaux marchés, la participation à des missions commerciales ou l'installation d'un logiciel de gestion de la relation client sont autant d'activités admissibles à de l'aide financière.

Depuis plus de 200 ans, les produits de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine jouissent d'une notoriété enviable ici et à l'extérieur de nos frontières. Selon les plus récentes données publiées sur le sujet, les entreprises de la région ont exporté pour 231 millions de dollars en 2005, principalement aux États-Unis et en Europe, ce qui représente, pour la période s'échelonnant entre 2001 et 2005, un taux de croissance annuel de la valeur des exportations de 32 %, soit le plus haut taux au Québec.